

Fiche 34

L'accord de l'adjectif


1. Complétez la phrase pour reconstituer la règle.

L'adjectif s'accorde avec auquel il se rapporte.

Le participe passé employé comme un adjectif suit la même règle.

2. a. Réécrivez chacun des exemples ci-dessous dans le tableau, en face de la fonction du mot *élue*, participe passé employé comme adjectif.
b. Reliez par une flèche l'adjectif *élue* au nom ou pronom auquel il se rapporte.

Exemples :

- *Elle a été élue à la majorité.*
- *On a déclaré élue cette candidate.*
- *La candidate élue à la majorité devient présidente.*
- *Élue à la majorité, elle devient présidente.*

Exemple	Fonction
.....	Épithète liée
.....	Épithète détachée
.....	Attribut du sujet
.....	Attribut du COD